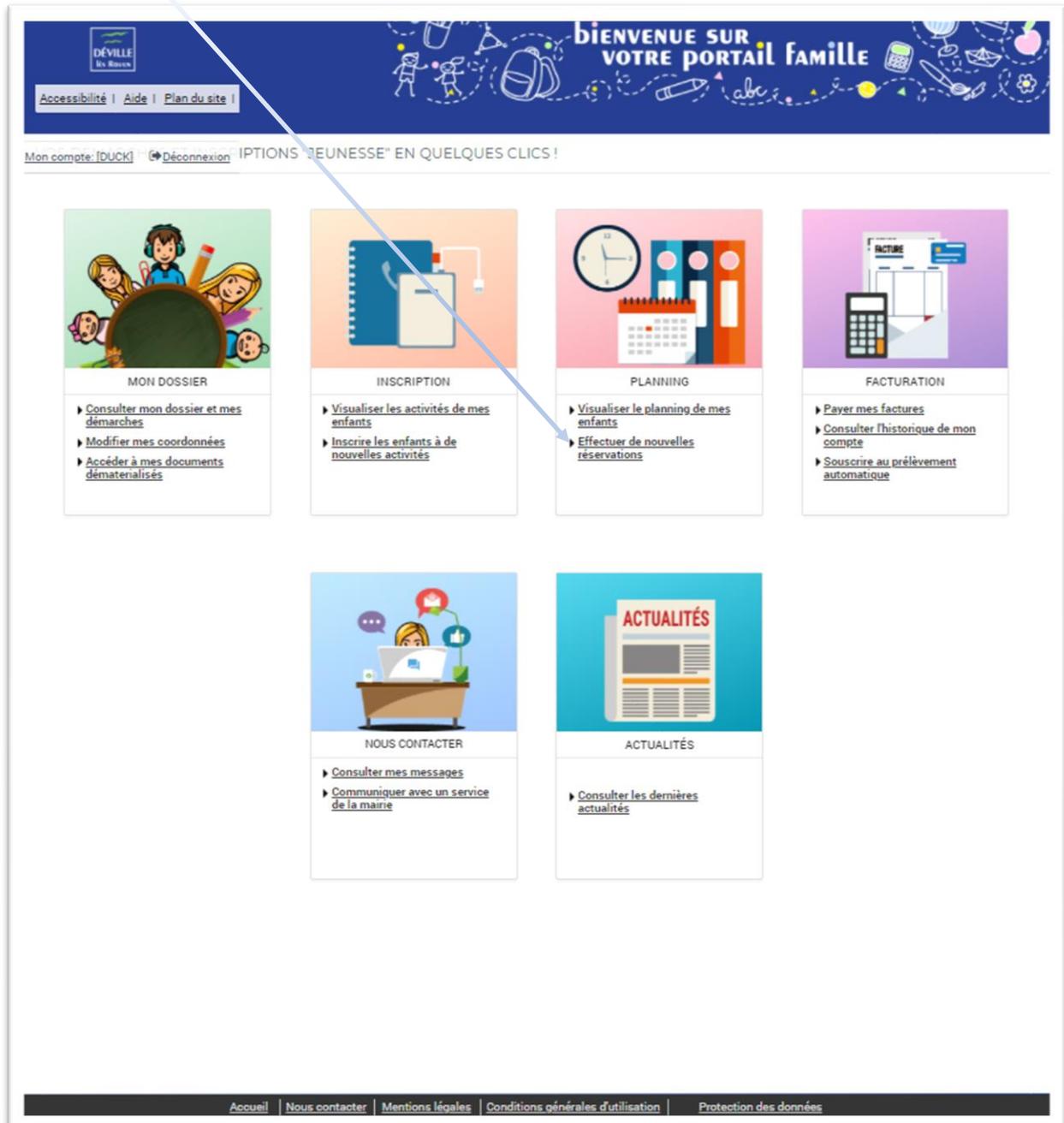


Le planning permet de réserver les jours auxquels votre enfant va manger à la restauration.

REMARQUE : Vous devez avoir réalisé l'inscription de votre enfant à la restauration avant de pouvoir gérer son planning de réservation.

À l'aide d'un navigateur Internet, naviguer vers <https://portail-famille-deville.ciril.net> et connectez-vous avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

La page d'accueil du portail famille s'affiche. Il faut cliquer sur le lien « Effectuer de nouvelles réservations » :



BIENVENUE SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE

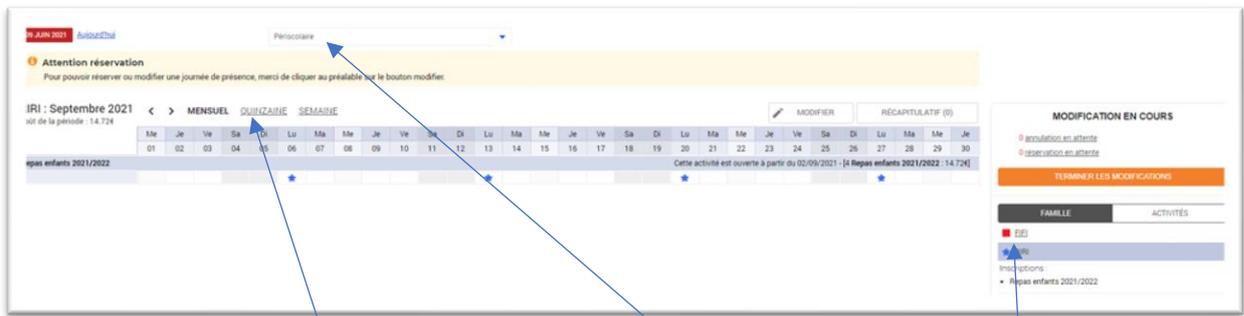
Accessibilité | Aide | Plan du site |

Mon compte: [DUCK] | Déconnexion | OPTIONS "JEUNESSE" EN QUELQUES CLICS !

 <p>MON DOSSIER</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Consulter mon dossier et mes démarches▶ Modifier mes coordonnées▶ Accéder à mes documents dématérialisés	 <p>INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Visualiser les activités de mes enfants▶ Inscrire les enfants à de nouvelles activités	 <p>PLANNING</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Visualiser le planning de mes enfants▶ Effectuer de nouvelles réservations	 <p>FACTURATION</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Payer mes factures▶ Consulter l'historique de mon compte▶ Souscrire au prélèvement automatique
 <p>NOUS CONTACTER</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Consulter mes messages▶ Communiquer avec un service de la mairie	 <p>ACTUALITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Consulter les dernières actualités		

Accueil | Nous contacter | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation | Protection des données

L'écran de planning s'affiche



REMARQUE : Vérifier que vous avez bien sélectionné « Périscolaire ».

Dans cet exemple, la famille est composée de 2 enfants (FIFI et RIRI). Le choix de l'enfant se fait en cliquant sur son prénom.

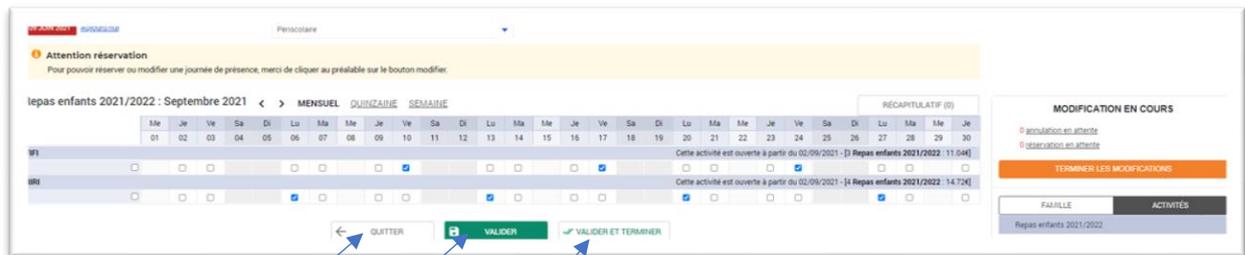
REMARQUE : Pour faciliter la lecture, vous pouvez basculer l'affichage en mode « MENSUEL », « QUINZAINE » ou « SEMAINE » à l'aide des liens situés au-dessus du planning.

Vous pouvez également choisir d'afficher tous vos enfants pour une activité donnée en cliquant sur le bouton « ACTIVITES ».



Pour modifier vos réservations, il faut cliquer sur le bouton « MODIFIER » en haut à droite du planning. Vous entrez alors en mode édition.

IMPORTANT : Vous ne pouvez plus modifier une réservation dans les 2 semaines qui la précèdent.



Le planning s'édite et vous permet de sélectionner / désélectionner les jours pour lesquels vous voulez réserver un repas pour chaque enfant en cliquant sur les cases à cocher.

Les 3 boutons situés en dessous du planning permettent d'agir sur votre saisie :

QUITTER : Permet de quitter le mode d'édition **sans** enregistrer vos modifications. Une confirmation vous sera demandée.

VALIDER : Permet d'enregistrer vos modifications tout en restant dans le mode d'édition. Très pratique pour enregistrer avant de changer la période d'affichage.

VALIDER ET TERMINER : Permet d'enregistrer vos modifications et de sortir du mode d'édition.

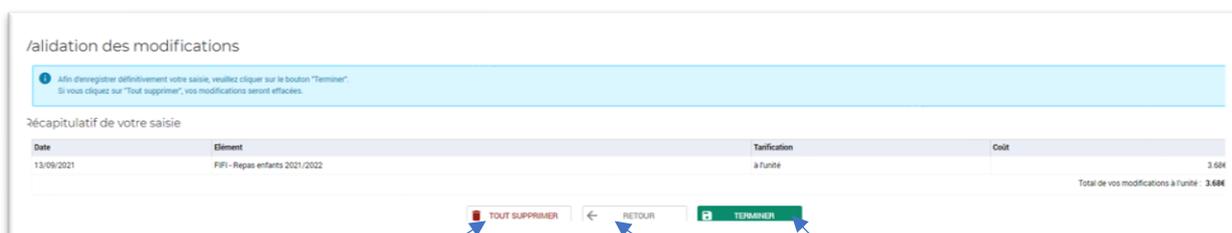
Après validation, la zone « MODIFICATIONS EN COURS » est mise à jour et récapitule vos modifications.



Ici, 3 modifications ont été effectuées et le coût total pour la période est mis à jour.

Quand vous avez effectué toutes vos modifications, il faut cliquer sur le bouton « TERMINER LES MODIFICATIONS ».

Un écran récapitulatif de vos modifications s'affiche à la manière d'un panier sur les sites marchands.



Ici encore, vous voyez les modifications apportées ainsi que la répercussion financière.

Si ces modifications ne vous conviennent pas, vous pouvez tout annuler en cliquant sur le bouton « TOUT SUPPRIMER ».

Si vous voulez apporter des modifications supplémentaires, utiliser le bouton « RETOUR » pour revenir à l'édition du planning.

Si ces modifications vous conviennent et que vous voulez les valider, utiliser le bouton « TERMINER » qui va enregistrer et transmettre les données au service concerné.